



**LEGENDE**

**Périmètre des stations d'un système de vélos en libre-service**

- 100 Mètres
- 150 Mètres
- Secteur où ne s'applique pas les règles restrictives au logement de l'article UM1
- Linéaire commercial
- Limite de zone

- UC : Zone mixte, centre-ville
- UG : Zone mixte, grand collectif
- UP : Zone mixte, habitat pavillonnaire
- UF : Zone mixte, habitat de faubourg
- UM : Zone mixte, en mutation
- UR : Zone mixte, à restructurer
- UV : Zone mixte, ZAC du Plateau
- UIC : Zone mixte, ZAC Ivry-Confluences
- UA : Zone d'activités économiques
- UE : Zone d'équipements

**PLAN ACTUEL**



DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE  
 Direction des Bâtiments Communaux  
 Bureau d'Etudes Municipal - BD SIG

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

4b - Document graphique  
 Périmètres particuliers  
 - Périmètres spéciaux